



CARTE SCOLAIRE 2018

Compte rendu CTSD du 2 juillet

Impossible d'accepter que le projet de carte scolaire DASEN-Ministre soit entériné !

La rentrée ne peut pas, ne doit pas, se dérouler dans ces conditions !

FO, FSU, SE UNSA et CGT ont voté unanimement CONTRE le projet de carte scolaire !

Un nouveau CTSD de « repli » sera convoqué.

Dans sa déclaration liminaire, FO a dénoncé l'attitude du gouvernement de s'attaquer avec une incroyable violence à toutes les conquêtes ouvrières pour faire baisser la masse salariale, répondre aux exigences de restriction des dépenses publiques, inverser la hiérarchie des normes, individualiser les droits et déprotéger les salariés du public comme du privé.

C'est avec le même objectif de réduction de dépenses publiques que s'organise la carte scolaire.

D'autant que la « commande ministérielle » des CP et CE1 « 100% de réussite » se réalise à moyens constants, sans dotation particulière mais avec des conséquences que subissent tous les collègues dans toutes les écoles : augmentation du nombre d'élèves dans les autres niveaux, non ouverture de classes, absence de remplaçants, recrutement de contractuels enseignants...

Le SNUDI FO 13 tire la sonnette d'alarme : les enseignants sont au bout du rouleau en cette fin d'année scolaire ! Parmi eux, les Directeurs, dont le sentiment de colère et d'exaspération est exacerbé face à la surcharge de travail.

A toutes ces attaques, FORCE OUVRIERE répond en organisant la mobilisation des collègues autour de leurs revendications.

[Voir la déclaration liminaire FO](#)

Une méthode de travail et un chantage inacceptable !

Acte 1 : Les mesures « officielles » présentées aux syndicats lors du GT carte scolaire du lundi 25 juin

Lors du GT CTSD, l'Administration avait annoncé 41 ouvertures et 37 fermetures.

Voir le projet initial → [ICI](#)

Le SNUDI FO a contesté les mesures de fermetures dont les conséquences sont dramatiques pour les personnels qui devraient être repliés alors que les opérations mouvement sont quasiment closes, entraînant des réorganisations dans les écoles concernées (répartition et composition des classes, commandes...)

Acte 2 : Le DASEN réuni les IEN dès le lendemain et décide d'autorité de nouvelles mesures

Le SNUDI FO a été alerté par plusieurs écoles que leur IEN leur annonçait une fermeture de classe inopinée ou une non ouverture espérée.

Ces décisions ont été prises sans que les organisations syndicales en soient informées, en dehors de toutes instances ! Cela prouve bien le peu d'importance que porte l'administration et le gouvernement aux instances représentatives et aux représentants du personnel !

Acte 3 : Les nouvelles règles édictées en CTSD

L'IA annonce les nouvelles mesures de fermeture et d'ouverture sans avoir transmis les documents préparatoires, notamment les effectifs détaillés en éducation prioritaire, pour les classes de CP et CE1 qui doivent être dédoublées.

L'absence de documents chiffrés ne permet pas le contrôle des mesures prises par l'Administration et l'information aux collègues !

Pire, lorsque les organisations syndicales annoncent des effectifs réactualisés, en tenant compte des remontées vérifiées des directeurs, **L'IA remet en cause la véracité des chiffres en s'appuyant sur les « dire » des IEN de circonscription !**

Dédoublément des CP/CE1 en REP/REP+

Alors que la « commande ministérielle - coup de comm' » établissait des effectifs de 12 maximum ou 24 en co-intervention, on passe finalement à des effectifs de 15 élèves (25 en co-intervention). Cela entraîne mécaniquement des non ouvertures pourtant prévues au CTSD de février, avec pour conséquences des replis de collègues qui ont obtenu ces postes au mouvement à titre définitif !

L'IA se permet même de remettre en cause les seuils d'ouverture et de fermeture en les qualifiant de simple « repères » !

Sans respect des seuils, l'IA peut décider de fermer et d'ouvrir des classes comme il l'entend : c'est l'arbitraire le plus total !

Acte 4 : La réaction unanime des syndicats !

Face à cette opacité sur les chiffres, qui a entravé les opérations de contrôle des délégués syndicaux, les organisations syndicales ont unanimement voté contre le projet présenté par le DASEN.

FO, FSU, SE UNSA et CGT ont demandé également la tenue d'un CTSD de repli conformément au règlement intérieur, soit 8 jours au moins après cette 1^{ère} réunion.

[Lire le communiqué unitaire](#)

Acte 5 : La menace et le chantage de l'Administration

Un nouveau CTSD est donc convoqué le **mercredi 11 juillet à 15h00**, durant les vacances scolaires.

L'IA annonce par la même occasion le **report de la CAPD du jeudi 5 juillet au jeudi 12 juillet**, prétextant que les opérations du mouvement et de l'accès à la Hors classe ne peuvent être décidées avant que les opérations de carte scolaire ne soient clôturées.

Les organisations syndicales dénoncent ce chantage et demandent à ce que la CAPD soit maintenue et que les opérations de la phase manuelle du mouvement se poursuivent normalement.

FO se félicite de l'unité des organisations syndicales face à la méthode imposée de « concertation » avec l'Administration.

FO a toujours dénoncé le « dialogue social » qui impose la concertation à la négociation ! FO dénonce les conséquences de la politique de réductions des dépenses publiques pour les collègues, les écoles et les élèves et exige la création des postes nécessaires !

Le projet présenté par la DSDEN

27 ouvertures et 28 fermetures !

Voir le projet → [>ICI<](#)

Le SNUDI FO a présenté et défendu les dossiers confiés par les écoles.

Des situations seront à revoir (ouvertures ou fermetures conditionnelles de rentrée) :

- EE Albert Camus à Arles
- EE Jacques Prévert à Gardanne
- EE Frédéric Mistral à Berre l'Etang
- EE Canourgues à Salon de Provence

L'IA annonce également un **redécoupage des circonscriptions pour la rentrée 2019** (nouvelle répartition sur Marseille et éclatement de la circonscription de Fos sur celles d'Arles, Martigues et Istres) pour faire coïncider les écoles dans les nouveaux réseaux académiques (Lycée-Collège-Ecoles)

Pour le SNUDI FO 13, il est inconcevable de fermer des classes alors que la prochaine rentrée se prépare et que des dizaines de collègues seront victimes de mesures de carte scolaire à quelques jours des vacances scolaires !

Le SNUDI FO a déposé un préavis de grève pour la période du 2 au 6 juillet 2018

ENSEIGNANTS, défendons nos conditions de travail !

PARENTS, à nos côtés pour défendre les conditions d'étude et d'accueil de vos enfant !

ENSEMBLE, soyons nombreux pour défendre nos revendications :

POUR des ouvertures nécessaires de classes et la diminution des effectifs par classe !

CONTRE toutes les fermetures annoncées !

POUR la création de postes de remplaçants en nombre suffisant pour assurer tous les remplacements !

CONTRE la réquisition des brigades REP+ sur des remplacements hors missions de formation REP+ !

CONTRE le recrutement de personnels enseignants contractuels !

POUR l'ouverture de la liste complémentaire à la hauteur des besoins !

POUR l'amélioration des décharges de service des directeurs d'école !

POUR l'octroi de tous les temps partiels aux quotités demandées !

Vos délégués « carte scolaire »

Vanina PELONE-CARRIE : 07.81.69.89.38 Corinne MEDJADJ : 06.07.58.45.68

cartescolaire@snudifo13.org



Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :
En 2018 : je me syndique au SNUDI-FO 13 !

***Pour une première adhésion,
seuls les 6 mois restants sont à cotiser !***

Tarif spécial « milieu d'année » >ICI<

Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat : sur notre site www.snudifo13.org